L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 06/02/2024
Présent-es : **Victoire BEAUJOU , Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE, Catherine LESNES, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET, Nathalie VERGEON**
Absent-es : Olivier MARTIN, Noémie SERRU
Pouvoirs : Olivier MARTIN à Alain DETOLLE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
28 FEV. 2024
SOUS-PREFECTURE D'AUBUSSON

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.
M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.
Secrétaire : M Francis HOEZELLE

DCM 2024/5 : Tourisme : changements des tarifs gîtes et camping

Le service touristique de la Binhata nous a proposé quelques adaptations concernant les prestations offertes au camping du Puy Faux pour la saison 2024 :

- Augmentation du tarif « DOUCHE (sans séjour) » qui passerait de 2,50 € à 3,00 €
- Suppression de la prestation « Électricité supplémentaire » à 3,00 €
- Suppression de l'offre « Emplacement supplémentaire » à 2,50 €

Il s'agit de simplifier les types de prestations, le tarif du branchement électrique devient donc unique au tarif de 4,50 € et tout séjour au camping correspond à un forfait par personne.

Une grille des tarifs 2024 du camping du Puy Faux est annexée à la présente délibération.

Le conseil municipal à l'unanimité valide les changements de la grille tarifaire du camping du Puy Faux.

A Faux-la-Montagne,

La maire,
Catherine MOULIN

MAIRIE DE FAUX LA MONTAGNE (Creuse)

Le secrétaire,
Francis Hoezelle

CAMPING DU PUY DE FAUX
EMPLACEMENT
tarification 2024

FORFAIT 1 PERSONNE *tente ou caravane +véhicule* *ou camping car ou camion aménagé* *PRICE FOR 1 PERSON (with car)*	6,00€
FORFAIT 2 PERSONNES tente ou caravane +véhicule ou camping car ou camion aménagé *PRICE FOR 2 PERSONS (with car)*	11,00€
BÉBÉ & ENFANT (jusqu'à 3 ans)	OFFERT
ENFANT de 4 à 12 ans	3,00€
TARIF DE GROUPE	
entre 10 & 20 personnes	5,00€
plus de 20 personnes	4,40€
ÉLECTRICITÉ	4,50€
DOUCHE (sans séjour) *SHOWER*	3,00€
GARAGE MORT	2,50€
TAXE SÉJOUR (à partir de 13 ans) *FIXED PRICE FOR STAY*	0,22€
ANIMAUX	
CHIEN / CHAT	1,00 €
CHEVAL / ÂNE	3,50 €

Moyens de paiement acceptés : *espèces, chèque vacances, chèques bancaires (établis à l'ordre « des régisseur des gîtes ») & carte bancaire*

Animaux tenus en laisse acceptés.

ACCUEIL À LA BINHATA

05 55 64 93 04 / 06 45 53 60 19 (joignable 7j / 7j)

horaire d'ouverture de LA BINHATA

lundi / mardi & jeudi de 9h – 12h & 13h30 – 17h
mercredi / vendredi & samedi 9h – 12h